

Recueillez des informations

Si vous êtes victime d'une expulsion abusive, de harcèlement ou d'un refus de logement, il est utile de suivre les étapes suivantes avant d'appeler le FHCO :

- Conservez une trace de tous les documents, lettres, reçus, contrats, messages vocaux et avis ;
- Si possible, prenez des photos du problème ;
- Obtenez les noms et numéros de téléphone des personnes impliquées ;
- Obtenez les détails de l'incident, tels que la date, le lieu, l'heure et les témoins éventuels.

Déposez une plainte

Signalez les cas de discrimination en matière de logement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, via notre portail en ligne : www.fhco.org/report-housing-discrimination

Horaires d'ouverture limités du service téléphonique :
Appelez le (800) 424 - 3247 ou le (503) 223 - 8197 pour discuter de votre cas avec un membre de l'équipe chargée de l'application de la loi.

Consultez notre site Web pour connaître les heures d'ouverture du service téléphonique. Des interprètes sont disponibles sur demande préalable.



Qui nous sommes

Le Fair Housing Council of Oregon (FHCO) est une organisation de défense des droits civiques à l'échelle de l'État qui promeut de manière proactive la justice, l'équité et l'inclusion en matière de logement. Nous avons pour mission de mettre fin à la discrimination illégale en matière de logement et de promouvoir l'égalité d'accès au choix de logement par l'éducation et l'application de la loi sur le logement équitable.



Contactez-nous !

Téléphone : (503) 223-8197 ou (800) 424-3247

Email : information@fhco.org

Web : www.fhco.org

Services d'interprétation et de traduction disponibles sur demande.

Fair Housing Council of Oregon
1221 SW Yamhill St, Suite 305
Portland, OR 97205

Vous avez le droit de dénoncer la discrimination

Déposez dès aujourd'hui une plainte auprès du Fair Housing Council of Oregon.



La discrimination est un phénomène quotidien.

Vous avez peut-être été victime de discrimination en matière de logement si :

- On vous refuse la possibilité de louer, d'acheter ou de négocier un logement.
- On vous dit que le logement n'est pas disponible, alors qu'il l'est.
- Votre demande raisonnable de modification des règles du logement est refusée, même si cette modification est nécessaire en raison de votre handicap.
- On vous refuse une location parce que vous avez un casier judiciaire.
- Votre propriétaire découvre que vous êtes victime de violence domestique et vous expulse.
- On vous refuse une location parce que le sexe indiqué sur votre pièce d'identité est différent de celui indiqué sur votre demande.
- Vous êtes victime de discrimination, on vous refuse des services dont bénéficient les autres ou vous êtes traité(e) différemment.
- On vous dit que vous ne pouvez pas louer un appartement parce qu'ils n'acceptent pas les aides gouvernementales telles que le TANF, la Section 8 (bons de choix de logement) ou les aides au loyer des agences de services sociaux.



Saviez-vous que seulement 1 cas de discrimination en matière de logement sur 10 est signalé ?

La loi sur le logement équitable (Fair Housing Act) vous donne le droit légal de déposer une plainte.

Dans l'Oregon, il est illégal pour les propriétaires, les administrateurs de biens, les associations de propriétaires, les agents immobiliers, les courtiers en hypothèques, les prêteurs, les compagnies d'assurance et autres de discriminer quiconque sur la base :

- La race
- La couleur
- L'origine nationale
- La religion
- Le sexe
- La situation familiale
- Le handicap
- L'identité de genre
- L'orientation sexuelle
- La source de revenus
- La situation matrimoniale
- Le statut d'immigrant

Certaines villes et juridictions ont aussi d'autres classes protégées.